

HAÏTI

nouvelles
images d'

BULLETIN MENSUEL DU COLLECTIF HAÏTI DE FRANCE Supplément à Une Semaine en Haïti

SOMMAIRE

Page 1-3

L'ARTICLE DU MOIS

Les fous de Vallue

Entrevue avec Yvon Faustin

Page 4-5

VU D'HAÏTI- l'actualité du mois

Onze mois après le séisme, Haïti face au choléra, en pleine période électorale

Page 5-6

VU DANS LA PRESSE ET DANS L'EDITON

Les thèmes : reconstruction, aide humanitaire, expulsions ...

Page 7-8

L'ACTUALITE DU COLLECTIF HAÏTI DE FRANCE

Retour sur les 3^{ème} Rencontres Nationales
Le microcrédit en milieu rural

EDITORIAL ————— novembre 2010- n°91

On ne coupe plus d'arbres à Vallue. On construit une route dans la montagne, à mains nues ou presque, depuis 23 ans, on l'entretient et on n'abandonne pas.

On produit des fruits et on les transforme. On produit des légumes et on les échange. On partage des idées et des savoir-faire. On fait du commerce. On est vivants ensemble. On n'attend pas l'aide extérieure à Vallue, on compte sur ses propres forces, et on les couple avec celles de personnes extérieures bien déterminées à aider sans porter assistance paternaliste.

Quelles que soient les élections, quels que soient leurs résultats, on rêve et on agit.

L'ARTICLE DU MOIS

Les fous de Vallue. « Tout le monde nous a pris pour des fous, et vraiment nous avons travaillé comme des fous »

L'APV est l'association des paysans de Vallue. Vallue est une zone de la 12^{ème} section communale de Petit-Goâve, qui compte 4,000 habitants pour quelque 600 familles. C'était une zone totalement retirée, isolée où il n'y avait pas eu d'interventions ni de l'Etat ni du privé.



NIH : « Comment l'APV a-t-elle commencé ? »

Yvon : Après le départ de Duvalier, en 1986, le pays était en ébullition, tout le monde voulait faire quelque chose. Nous, les jeunes de Vallue, nous nous sommes dit : « Pourquoi pas nous aussi ? »

En partant de l'idée des comités de quartier, qui avaient essayé de se créer dans tout le pays, entre 1986 et 1987, on s'est dit qu'il fallait s'organiser et on a lancé l'Association des Paysans de Vallue. Ceci dans l'indifférence de beaucoup de gens qui pensaient que c'était impossible, que nous étions des fous. Nous étions vraiment considérés comme des fous et vraiment on s'est mis à travailler comme des fous.

Nous avons commencé par mettre en place un programme d'alphabétisation, mais ça n'a pas marché à cause d'une campagne qui disait que nous étions des communistes. Nous avons été protégés par un chef de section*, parce que nous avons utilisé une approche participative. On avait fait participer tout le monde. Les chefs de section eux aussi étaient invités à participer, à donner leur cotisation etc. Lorsque le capitaine l'a rappelé dans la caserne et lui a dit « Claude, on a appris qu'il y a un mouvement de communistes en train de se mettre sur pied en haut » Et Claude a dit « Mon capitaine, je ne sais pas si c'est un mouvement de communiste, parce que moi aussi j'y participe ».

Donc, nous avons fait un autre programme d'alphabétisation beaucoup plus ciblé, dans l'objectif de mettre des unités de développement dans chaque quartier de Vallue. On a décidé d'ouvrir des centres d'alphabétisation dans 13 quartiers de Vallue. On a réussi à en monter 12 et ces 12 là ont été transformés en comités de quartiers et unités de développement. Autour de ça, tournaient toutes nos activités. Quand on voit le logo de l'APV, on voit 12 étoiles, ça représente les unités de développement fondatrices de l'APV.

NIH : Qu'est ce qu'une unité de développement ?

Yvon : Ca peut varier de 10 à 30 familles qui se retrouvent dans un espace géographique donné où la communication est très facile. L'ensemble des familles, se retrouve facilement pour s'occuper des problèmes du groupe. Dans cet espace où s'il pleut, il pleut pour tout le monde, le jardin de tous est mouillé par la pluie ; s'il y a des insectes, ça touche tout le monde...

NIH : Quelle a été votre première grande action, alors ?

Yvon : On a commencé, en 1987, par la construction de la Route Tapion -Vallue, une route en terre battue qui n'est pas finie encore aujourd'hui, après 23 ans.

NIH : Mais, c'est particulièrement difficile de construire une route à cet endroit !

Yvon : Oui, c'est particulièrement difficile mais on l'a

fait. On a travaillé à bras d'homme, on a utilisé des tracteurs quand on pouvait. Quand c'était difficile, on arrêta, mais on mettait quand même en place des groupes d'entretien.

NIH : Alors les groupes d'entretien c'est pour éviter que ça ne se dégrade pendant le temps où on arrête ?

Yvon : C'est ça. Dans chaque zone, tous les 500 mètres, on met un comité d'entretien. Les paysans qui se trouvent au bord de la route ont la charge d'en entretenir une partie.

Ce n'est pas encore fini, mais on peut aller en voiture à Vallue, sans problème. C'est une zone maintenant accessible, ouverte avec cette route.

On a un programme qui s'appelle Programme de tourisme. On développe le tourisme, parce qu'on s'est dit qu'il fallait un développement centré sur ce qu'on peut vraiment faire, sur la mobilisation des ressources locales de manière à réduire de plus en plus la dépendance vis-à-vis de l'aide extérieure. Il y a un petit hôtel et nous avons pu construire des maisons avec des chambres chez l'habitant.

Le programme a débuté dans les années 2001-2002, autour de ce programme des activités se sont structurées. On a commencé à planter des arbres depuis 1987. Entre 1987 et 1997, c'était difficile de stopper la coupe d'arbres, mais à partir de 1997-1998, l'on a commencé à faire les pépinières, à planter des arbres, à distribuer des plantules. On a développé aussi un programme de surveillance environnementale avec une équipe de l'APV en relation avec les élus locaux « CASEC » et « ASEC »*, avec le juge de paix plus particulièrement et avec le bureau agricole de Petit-Goâve.

On a formé des gens. On a mis en place un comité chargé de réfléchir à un système de surveillance qui offre la possibilité au paysan qui veut couper un arbre d'en demander une autorisation. Si l'on veut couper un arbre, il faut aller voir à côté s'il y a d'autres arbres coupés ou s'il y a des implantations d'arbres. Ca a pris du temps pour que cela soit compris, soit intégré dans les mentalités. Finalement le principe est accepté, au point de pouvoir dire qu'aujourd'hui Vallue est l'un des endroits, en Haïti, où la coupe des arbres est stoppée. Ca c'est un résultat tangible, visible.

Nous avons mis en place, en 2002, une radio communautaire qui nous aide beaucoup en cela. Elle permet de communiquer sur tout, de sensibiliser, de faire la formation à distance, pour la jeunesse, les paysans, tout le monde. La radio a donné de très bons résultats. C'est notre outil d'information. C'est un outil important pour nous, il nous permet de donner des conseils aux habitants de Vallue ou de les réprimander. L'assistanat est banni à Vallue. On a passé cet âge. A Vallue, on ne demande pas l'aumône, on échange. On est dans les échanges, dans le commerce. Le paysan sait qu'il doit vendre, qu'il doit échanger.

NIH : Les émissions sont en langue créole, je suppose ?

Yvon : C'est en créole. Ça fait partie du réseau media local, le réseau des radios communautaires. La radio fait partie de l'AMARC (une association mondiale des Radiodiffuseurs Communautaires). Il y a un membre de cette radio, le directeur, qui est maintenant en Argentine en train de participer à la réunion de l'AMARC. (NDLR : novembre 2010)

NIH : Comment réagissez-vous si un paysan coupe des arbres ? Est-ce que vous vous contentez de toucher à sa réputation en le nommant à la radio ou bien vous faites autre chose, vous offrez une porte de sortie ?

Yvon : Si je te vois couper un arbre, tu dois me dire qui t'a donné l'autorisation de couper et sinon on va t'emmener à l'APV. L'APV n'est pas la justice, mais c'est la structure communautaire où tout doit se régler en évitant d'aller devant la justice.

La porte de sortie à Vallue c'est qu'il existe une alternative à la coupe d'arbres : la transformation des produits agricoles où la Goyave, notamment, est valorisée. Il y a un marché pour vendre la goyave brute. Si vous vous voulez cueillir et ensuite vendre à l'atelier de transformation, nous achetons. Si vous vous voulez transformer la goyave, vous participez en tant que transformateur.

Nous pouvons dire : « Value est économiquement verte ». Faites de l'arbre votre ami et il vous donne de l'argent. Les fruits, on les mange et, grâce à eux, on peut envoyer les enfants à l'école. Nous avons préservé notre environnement ce qui nous permet de faire la promotion de Vallue et d'inviter les gens à venir en touristes.

NIH : Ce n'est pas uniquement la radio qui vous sert à informer, à convaincre ?

Yvon : A la radio on met en garde, mais on ne va pas plus loin. Ça se règle en réunion. En fait, on forme, on démontre qu'il y a avantage à échanger plutôt qu'à demander. Ne soyons pas des assistés, ne demandons pas sans donner*. Puisque c'est un échange, le paysan se débrouille pour avoir de l'igname, des patates, des carottes, des fruits et il vend à la personne à qui il aurait demandé autrement assistance. Du coup, ça fait boule de neige...

NIH : Il y aurait certainement beaucoup d'autres choses à décrire mais nous voudrions passer maintenant à vos contacts avec VETERIMED. Ils ne sont donc pas arrivés sur un terrain vierge.

Yvon : C'est nous qui avons été vers VETERIMED. On était dans le courant, le courant de ce type de démarche. Et, dès qu'il y a quelque chose de nouveau - il n'y a pas beaucoup de choses qui fonctionnent en Haïti - et quand ça fonctionne, on le sait rapidement. Je crois que c'était pour des questions de médicaments des choses comme ça, dans le cadre de notre programme de repeuplement

porcin. VETERIMED est venu finalement avec « Lèt agogo* »

NIH : Quand vous êtes allés les voir, quelle a été votre demande ?

Yvon : La demande c'était de nous aider à introduire le programme à Vallue. Le programme « Lèt Agogo » et « Manman Bèf ». Je dirigeais l'ANATRAF* et Paul, le président du Collectif Haïti de France, était venu à Vallue, il a vu les confitures etc.

Finalement, je suis venu étudier à Lyon. J'ai passé deux ans à Lyon et j'ai passé mon temps à faire des conférences avec Paul en France pour lever des fonds pour le programme « Manman Bèf » à Vallue. Contact a été pris avec le Rotary de Villefranche où on a fait une conférence. Tout le monde est tombé amoureux du projet et une semaine après on a eu 5000 euros pour acheter 10 vaches.

«Manman Bèf » commence à Vallue fin 2009, nous avons acheté les vaches sur place. On a fait le choix des bénéficiaires sur place etc. Etant donné qu'il y a douze groupes fondateurs, on a demandé à chaque groupe de choisir un membre, homme ou femme.

NIH : Pour finir, avez-vous d'autres grands projets ?

Yvon : Ah ! Comme tout ne va pas aussi bien qu'on l'aurait voulu, il faut continuer à se battre et à nous consolider. D'ailleurs, nous avons un projet de laiterie. Une petite entreprise française financera probablement ce projet, elle s'y connaît dans ce domaine, car elle a déjà mené ce type de projet dans 80 pays dont 18 en Afrique. Il y a des locaux à démolir afin de rebâtir pour la laiterie. Il faudra recenser les éleveurs et fournisseurs de lait de la zone, recruter du personnel... Nous avons aussi le projet de transformer l'atelier de transformation de fruits en coopérative. Nous ne lâchons pas.

Yvon FAUSTIN est coordinateur auprès de l'ONG Agronomes et vétérinaires sans frontières en Haïti. Il est également consultant et membre de l'Association des paysans de Vallue, ainsi que consultant auprès de l'ANATRAF.

(*)

Ne soyons pas des assistés, ne demandons pas sans donner* : « Ici, une personne sur 200 vous demande de l'argent, les autres vous demandent du travail. », Sean Penn, dans Libération du mardi 23 novembre 2010

Chef de section : Dans chaque section rurale, l'armée nommait un chef de section. Concentrant entre ses mains tous les pouvoirs, le chef de section et ses adjoints avaient pour rôle en pratique de délivrer les laissez-passer, de procéder aux constats, d'émettre des actes ou de juger.

CASEC/ASEC : Conseils d'Administrations des Collectivités territoriales/ Assemblées des Sections Communales

Lèt agogo : Programme d'appui à la production laitière (VETERIMED)

ANATRAF : Association Nationale des Transformateurs de Fruits



Une dynamique de survie dans un cycle de difficultés

Environ 10 mois après le tremblement de terre dévastateur du 12 janvier 2010, la république d'Haïti semble davantage tourner autour d'une dynamique communautaire, plutôt sectorielle qu'institutionnelle, portant citoyennes et citoyens à rechercher eux-mêmes leurs propres voies de survie et de résistance, relève l'agence en ligne AlterPresse.

Ce que les internationaux appellent "résilience" se traduit dans des efforts d'adaptation, voire d'innovation, de quête d'alternatives, à de nouvelles réalités d'existence après l'impact du séisme, face à des intempéries successives et autres phénomènes naturels non contrôlés par la population.

Diverses organisations non gouvernementales et internationales ont essayé, tant soit peu, de colmater les brèches et autres insuffisances institutionnelles en structures sanitaires (eau potable et assainissement), en allocations alimentaires et accompagnement psycho-émotionnel.

L'épidémie de choléra, risque sanitaire et risque de stigmatisation

Le constat est inquiétant : l'épidémie tendrait à s'étendre géographiquement.

Le bureau de coordination des affaires humanitaires de l'Organisation des Nations Unies (Ocha) a émis, ce mardi 09 novembre, des inquiétudes quant aux risques de multiplication du choléra avec les inondations provoquées par le passage du cyclone Tomas (le 5 novembre) et de nouveaux déplacements de population.

De concert avec des institutions internationales et nationales, environ une cinquantaine de centres de traitement du choléra (Ctc) fonctionnent en divers endroits d'Haïti, notamment dans la zone métropolitaine de la capitale Port-au-Prince.

A la fin de novembre 2010, environ 2 000 personnes seraient décédées de l'épidémie de choléra, qui sévit en Haïti depuis le mardi 19 octobre, tandis que 70 000 cas d'infection auraient été recensés, selon le coordonnateur humanitaire de l'Onu en Haïti, Nigel Fisher.

Le dernier bilan, établi par le ministère de la santé publique et de la population (Mssp), fait plutôt état de 1 415 morts et 60 240 cas d'infection. 13 décès ont été enregistrés au

Pénitencier national (Port-au-Prince / Ouest), 4 à la prison

de Mirebalais, 1 à celle de Hinche (Nord-Est), et 1 autre à Saint Marc (Nord). 50 autres détenus, atteints par le choléra dans ces mêmes départements, reçoivent des soins à l'intérieur des centres de détention.

Sur le terrain, de nouveaux modes de comportement sont constatés depuis l'apparition de la maladie. Plusieurs nationaux évitent de se donner la main et ont peur de consommer les produits locaux, comme le riz de l'Artibonite, les fruits de mer, les fruits, légumes et vivres des exploitations agricoles, au profit des produits agricoles importés.

"La stigmatisation du choléra est lourde de conséquences pour les productrices et producteurs locaux, au même titre que pour les travailleuses et travailleurs du secteur informel, en particulier, les petites marchandes ambulantes de repas, de même que l'écrasante majorité de petites gens qui réalisent leur gagne pain dans les rues", relève une plateforme de réseaux d'organisations paysannes, de femmes, de jeunes, d'écologistes à travers différents départements géographiques d'Haïti.

En République Dominicaine, tout semble indiquer que le choléra offre un terreau pour la stigmatisation des ressortissants haïtiens. Certaines des dispositions gouvernementales dominicaines, comme l'arrêt temporaire de l'embauche de la main d'œuvre haïtienne dans les secteurs du tourisme et de la construction, visent directement les migrants haïtiens. La maladie pourrait se convertir en un autre motif de stigmatisation contre les migrants haïtiens qui sont déjà accusés par les ultranationalistes dominicains d'être à l'origine de tous les maux connus par le pays voisin dont la pauvreté, le VIH Sida, le sous-développement...

Ombres et inquiétudes pour le scrutin du 28 novembre en Haïti.

Une multiplication d'actes de violence (dont la mort de plusieurs personnes au cours d'affrontements entre partisans et candidats) et des menaces émaillant le processus depuis octobre, de nouvelles nominations suspectes au sein de l'appareil électoral pour la supervision du vote, soupçons de mainmise de l'Exécutif pour d'éventuelles magouilles, fraudes et activités de favoritisme pour les prétendants officiels, absence d'un programme véritable d'éducation civique expliquant le mode de votation, listes électorales non pertinentes, peu de considérations pour les revendications fondamentales des secteurs productifs, aucune velléité de réponses aux défis

...Une multiplication d'actes de violence et des menaces émaillant le processus depuis octobre...

posés par les conséquences du tremblement de terre du 12 janvier : ce sont, entre autres, plusieurs manquements qui pourraient affecter le bon déroulement, voire la participation au scrutin présidentiel et législatif, prévu pour ce dimanche 28 novembre 2010 en Haïti, considèrent des analystes.

Environ 4,5 millions d'électrices et d'électeurs potentiels sont appelés à choisir 1 présidente ou 1 président parmi 19 prétendants, 11 sièges de sénateurs sur 96 candidates et candidats, ainsi que 99 sièges sur 816 postulantes et postulants à la chambre de députés, dans un scrutin mettant aux prises 66 regroupements et partis politiques.

D'avantage d'investissements en ressources humaines et financières semblent avoir été consacrées pour l'observation électorale du processus, pour lequel 11 mille bureaux de vote sont installés et 14 millions de bulletins imprimés.

Beaucoup de personnes ne pourront pas retirer à temps leurs cartes d'identification nationale (Cin), susceptibles de leur permettre de voter.

Aucun éclaircissement n'est encore donné sur un écart statistique de plus 70 mille inscrits entre le chiffre (4 565 000) publié sur le site de l'office national d'identification (Oni) et celui potentiel (4 694 961) recensé par le Cep.

Sur le terrain, les résultats d'un sondage du Bureau de recherches en informatique et en développement (Brides), rendu public début novembre, placent en première position, au premier tour de la présidentielle, la candidate du rassemblement des démocrates nationaux progressistes (Rdnp), Mirlande Hyppolite Manigat, 70 ans, qui obtiendrait 30% d'opinions favorables contre 21% au candidat officiel Jude Célestin, dans les intentions de vote.

Article du mois : ceci est une sélection de l'actualité haïtienne, résumée à partir d'informations envoyées par Alterpresse

VU DANS LA PRESSE ET DANS L'EDITION



Où est l'argent de la reconstruction ?

Anne Guion in *La Vie* N° 3 400, 28 oct-3 nov.2010

« Au centre des critiques : la Commission intérimaire pour la reconstruction en Haïti -la CIRH- brille par sa lenteur. Elle ne s'est réunie que trois fois depuis le 12 janvier. A sa décharge, la CIRH manque de fonds : 30 % seulement des 14 millions de dollars promis lui sont parvenus.»

« Les pays donateurs veulent être

certaines que leurs entreprises phares obtiendront des marchés lors de la reconstruction. Et tant que cela n'est pas certain, ils n'envoient pas l'argent » affirme François Soulage, président du Secours Catholique.

« Les Haïtiens ne sont pas maîtres de leur avenir, écrit l'économiste Daniel Altman. (...) C'est la

CIRH qui décide des priorités de la nation. Les étrangers y ont davantage de poids que les Haïtiens.»

« La paysannerie, qui compte 60 % de la population active n'est même pas représentée » s'insurge Chenet Jean-Baptiste, directeur d'ITECA, une ONG locale de soutien aux agriculteurs.

Haïti : le désastre de l'aide humanitaire

François Bonnet, envoyé spécial à Port-au-Prince, in *MARIANNE*, du 20 au 26 novembre 2010.

Avec le choléra a surgi un pays réel, fort éloigné des communiqués officiels, des rapports d'experts et des déclarations lénifiantes des responsables. Que découvre-t-on ? Que le business de l'eau potable à

Port-au-Prince en interdit l'accès à la majorité des gens. Qui peut payer 1\$ pour un seau de 20 l d'eau, dans un pays où les deux tiers de la population vivent avec moins de 1\$ par jour. On se débrouille, avec de l'eau sale

puisée dans les ruisseaux, les citernes d'eau de pluie, les camions d'eau dite « propre » mais pas pour autant potable. Que découvre-t-on encore ? Que des villes entières, de plusieurs milliers d'habitants, ne disposent

pas de réseau d'eau, pas plus de tout-à-l'égout, toujours pas de système de collecte des eaux usées et encore moins d'un ramassage des ordures. Où sont les services de base ? Il n'y en a pas dans un pays où l'Etat prédateur n'a jamais investi et où le séisme a achevé de détruire le peu qui existait.

(...) Alors pourquoi ? (....)

Il y a d'abord les biais et astuces de l'aide et des dons. Quarante pour cent des fonds américains ont servi à payer...l'armée américaine qui a envoyé 20.000 marines pendant quatre mois sur l'île. En février, Nicolas Sarkozy proposait que la France reconstruise à l'identique le palais national. Quand les travaux furent évalués à 120 millions d'euros... la

promesse fut enterrée au plus vite.

Il y a quelques mois un (...) diplomate européen résumait la stratégie américaine en Haïti : éviter que la catastrophe ne déborde en Floride, à moins de deux heures d'avion. « Ils n'ont qu'une mission, être en mesure de prendre le contrôle du pays en quelques heures pour éviter boat people, tueries, etc. »

L'ONU, qui a pourtant perdu des centaines d'hommes dans le séisme, a repris ses mauvaises habitudes : lenteur des décisions, coordination difficile avec les ONG, projets non suivis, priorités peu ou mal fixées. L'exaspération des Haïtiens se tourne vers la communauté internationale. (....)

Depuis bientôt vingt ans, Etats-Unis comme ONU s'essayent au nation building en Haïti. Depuis vingt ans, le pays sombre. Haïtienne, ancienne gouverneur général du Canada, Michaëlle Jean vient d'être nommée envoyée spéciale de l'Unesco à Port-au-Prince. Son premier discours fut un réquisitoire contre une aide internationale alimentant gabegie, assistance et corruption. « Haïti est devenu un immense laboratoire de toutes les expériences, de tous les essais et erreurs de l'aide, avec une somme de stratégies lacunaires qui n'ont jamais rien produit, rien réalisé de réellement durable », dit-elle. C'est aussi ce que disent à leur manière, les bidonvilles de Port-au-Prince.

Haïti : les associations vigilantes sur les expulsions

M.B. in L'Humanité, 17 novembre 2010

« Si les reconduites à la frontière ont été bloquées, les refoulements, eux, perdurent. (...) Des signes avant-coureurs pourraient indiquer une reprise imminente des expulsions. En Guyane, en Métropole, les obligations de quitter le territoire français (OQTF) « sont gelées mais toujours délivrées par les préfetures, dénonce Armelle Gardien, du Réseau éducation sans frontières (RESF). A quoi ça rime de vouloir renvoyer vers Haïti aujourd'hui ? » Ainsi, dans le Val-de-Marne, 3 lycéens haïtiens

tout juste majeurs ont vu le refus de leur demande de titre de séjour accompagné d'une OQTF. Parmi eux, un frère et une sœur dont toute la famille vit en France et dont la grande sœur, blessée dans le séisme a récemment obtenu l'accord pour venir en France par le biais d'un regroupement familial ! Le projet de loi Besson sur l'immigration prévoit qu'un étranger menacé d'expulsion mais « dans l'impossibilité de quitter le territoire national » peut être assigné à résidence six mois renouvelables.

Depuis le séisme, de nombreuses associations demandent la régularisation, à titre humanitaire, des Haïtiens dans papiers de France.

« En étant régularisés, ils pourraient participer à la reconstruction de leur pays, plaide Agnès Cluzel, du MRAP 93. L'aide de la diaspora est déterminante pour l'avenir d'Haïti.»

L'épidémie de choléra, qui a déjà fait plus de 1000 morts en Haïti, gagne la République Dominicaine voisine.

J.M. Caroit in Le Monde, 18 novembre 2010-11-24

« Saint-Domingue renforce les contrôles à ses frontières pour limiter la propagation de la maladie. L'épidémie de choléra a déjà fait plus de 1 000 morts en

Haïti et près de 17 000 personnes ont été hospitalisées. La maladie s'étend désormais à la République dominicaine voisine. A Saint-Domingue, le ministre de la santé,

Bautista Rojas, a annoncé, mardi 16 novembre, qu'un premier cas de choléra avait été confirmé à Higüey, dans la province de La Altigracia, à l'est du pays ».

Retour les 3^{ème} Rencontres nationales du Collectif Haïti de France

Patrick Camille, in Alterpresse, 15 novembre 2010

“Passer de l’assistanat pour évoluer vers un partenariat efficace respectueux de la dignité des partenaires haïtiens” : telle a été la toile de fond des « 3e rencontres nationales des acteurs de la solidarité avec Haïti », organisées en France les 12 et 13 novembre 2010 sous le thème « Des projets et des Hommes pour un partenariat constructif en Haïti ».

C’est dans le décor verdoyant de l’Inéopôle du Centre de formation de Brens/Gaillac - où l’on forme des spécialistes sur les questions rurales - que se sont tenues ces assises.

Ces rencontres ont rassemblé des associations françaises de solidarité avec Haïti, des associations haïtiennes de la diaspora, des associations franco-haïtiennes et des invités venus d’organisations haïtiennes établies en Haïti, en Guadeloupe et en Guyane, sous les auspices du Collectif Haïti de France (Chf) qui rassemble plus d’une centaine d’associations françaises et franco-haïtiennes.

Des organisations non gouvernementales (Ong) françaises, comme Médecins du Monde France et Électriciens sans frontière, étaient également présents pour soutenir cette manifestation.

Pendant deux jours, Haïtiens de la diaspora, amis solidaires français et haïtiens venus d’Haïti, ont discuté de meilleures pratiques à adopter pour renforcer et rendre plus efficace le partenariat entre ces organisations et leurs partenaires en Haïti.

La matinée du vendredi 12 novembre 2010 a été consacrée à un état des lieux de la situation en Haïti dans le contexte de reconstruction post-séisme du 12 janvier 2010.

Trois orateurs/trices ont pris la parole sur les orientations de la reconstruction.

Patrick Camille du Garr est intervenu sur le sujet en partant du point de vue des organisations sociales haïtiennes et des personnes déplacées qui ont été ignorées à toutes les phases du processus d’élaboration et de mise en œuvre du plan de reconstruction, en ce sens qu’il a été conçu, préparé, présenté et exécuté sans consultation. 10 mois après le séisme, nous sommes toujours dans la phase d’urgence, a rappelé Camille.

Elom Ezuh du Centre de recherche et de formation économique et sociale pour le développement (Cresfed) a centré son intervention sur les collectivités territoriales.

Les mairies et les conseils d’administration de sections communales (Casec) auraient pu agir plus efficacement s’ils en avaient les moyens, si l’État haïtien avait appliqué les prescrits de la Constitution de 1987 en matière de gestion des collectivités territoriales et si ces dernières jouissaient de l’autonomie administrative, économique et politique nécessaires à leur action, a souligné Ezuh.

Madame Maryse Ambroise, ministre conseillère à l’ambassade d’Haïti à Paris, a exposé quelques réalisations des autorités gouvernementales (maintien de la stabilisation de la gourde par rapport au dollar, la reprise de la production nationale, la fourniture de l’aide humanitaire en coopération avec la communauté internationale, etc.), tout en rappelant que le gouvernement a dû faire face, non seulement au tremblement de terre dont bon nombre de ses membres ont été victimes, mais aussi à d’autres défis tels que le choléra et la tempête Tomas.

...Un spectacle époustouflant, une prestation sans faute exécutée avec brio et qui a créé l’émotion dans l’assistance

L’après-midi du 12 et la matinée du 13 novembre ont été consacrés à des ateliers sur les bonnes pratiques à adopter pour développer un partenariat qui dépasse les relations traditionnelles (fondées sur l’assistanat) des associations françaises et franco-haïtiennes avec Haïti, en vue d’inscrire les actions dans le long terme à travers des projets élaborés conjointement, qui répondent aux besoins identifiés par la population et les partenaires venus d’Haïti.

Pour ce faire, quatre (4) projets ont été pris comme cas d’étude et travaillés en atelier en vue d’identifier ces bonnes pratiques.

Des points communs sont ressortis dans les travaux en atelier, comme l’étude du contexte, la prise en compte et la vérification des besoins de la population, au lieu de décider les projets depuis la France, une meilleure connaissance du partenaire haïtien, la formalisation des relations avec les partenaires, le renforcement et l’accompagnement des associations partenaires, l’apprentissage mutuel, l’inscription des actions dans le long terme au lieu d’aides ponctuelles.

Le troisième moment fort a consisté en une

plénière, au cours de laquelle les résultats des travaux en ateliers ont été proposés, suivis de trois présentations faites par des représentants de collectivités territoriales en France (Le Conseil Général de Midi Pyrénées et celui de l'Essonne et la Fondation de France), considérées comme de potentiels bailleurs, sur les possibilités de financement disponibles pour la coopération décentralisée, en particulier avec Haïti.

Les participantes et participants sont sortis renforcés et contents de ces échanges, surtout les compatriotes haïtiens qui affirment ne pas se sentir seuls dans le travail pour reconstruire le pays et la lutte pour le respect des droits humains.

Ils se sont promis mutuellement plus de partage d'information et plus de travail en synergie.

EPFH : Atelier thématique sur le Microcrédit en milieu rural

Un atelier-thématique sur le 'micro-crédit en milieu rural' a eu lieu le lundi 22 novembre 2010 de 18 heures à 21 heures au CCFD-Terre Solidaire dans le cadre de l'Espace de Partenariats franco-haïtiens (EPFH).

La soirée a été introduite par le visionnage d'un petit film sur la situation du financement en milieu rural.

Carine Clermont, présidente du KNFP, (Conseil National de Financement Populaire) un réseau haïtien regroupant 9 institutions, a ensuite effectué son exposé autour de la problématique du financement en milieu rural et a détaillé les actions du KNFP dans ce cadre en présentant notamment le projet FRICS : Fond Rural d'Investissement et de Crédit Solidaire. Ce projet permet aux bénéficiaires d'emprunter à un taux préférentiel qui peut être de 1%. Le FRICS ne fait pas généralement du crédit direct mais passe par les IMF (institutions de

La soirée s'est terminée par un événement majeur : la chorale "cœur qui bat", une chorale française (sans aucun Haïtien parmi les choristes), qui a offert un concert avec des chansons créoles, tirées du répertoire de la grande chorale nationale d'Haïti, telles Ayiti chéri, fèy, Papa loko.

Un spectacle époustouflant, une prestation sans faute exécutée avec brio et qui a créé l'émotion dans l'assistance haïtienne !

Des pleurs, des larmes de joie, mots de remerciement et de félicitations ont clôturé cet inoubliable événement, et la soirée s'est terminée par un bal organisé par les étudiants haïtiens de Toulouse.

microfinance). Il est mis en place à Limonade et à Gros Morne et a été pensé afin d'adapter des solutions de crédits aux spécificités du milieu rural, un secteur souvent jugé peu rentable.

Christian Schmitz, président du directoire de la SIDI (Solidarité Internationale pour le Développement et l'Investissement), une société anonyme solidaire a quant à lui exposé les actions de son organisation en Haïti, dans le cadre du soutien au FRICS notamment.

La soirée a ensuite donné lieu à un échange et un débat autour des thèmes et problématiques soulevés par la présentation des deux intervenants. A ce titre le public a plusieurs fois relevé l'équation difficile à résoudre entre des initiatives locales visant à améliorer les conditions et la production agricoles locales et des mécanismes macro-économiques imposant par exemple l'élimination des barrières douanières...